

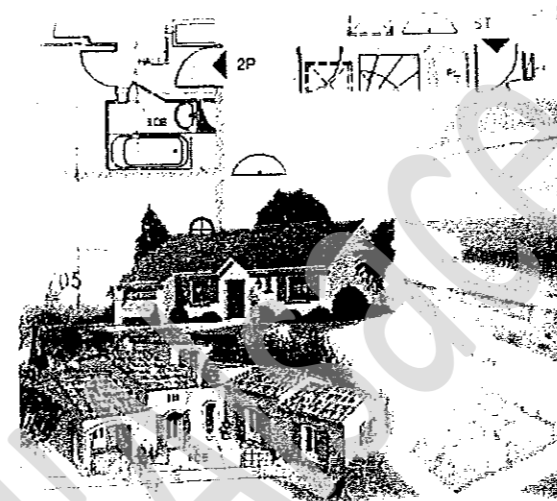


Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES
Des Techniques de l'Architecture et de l'Habitat

SESSION **2009**

EPREUVE EP 2
EXPLOITATION ET COMMUNICATION



**DOSSIER
 ETUDES**

ACTIVITE 2 : Pratique topographique de terrain et son exploitation

Les candidats doivent rendre l'intégralité des documents à l'issue de la composition

N° Etude	Activités et Documents	Barème	Durée conseillée
T R A V A I L E N S A L L E			
3	Implantation du réseau EP - Calcul des pentes - DE 4 et DR 3	8	0 h 45
4	Vérification des niveaux - Nivellement direct - DE 5 et DR 4	4	0 h 30
T R A V A I L S U R L E T E R R A I N			
5	Implantation de la salle de réunion DE 6 et DR 5	8	0 h 45
	TOTAL	20	2 h 00

BEP DES TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT	EPREUVE : EP.2
SESSION 2009	DUREE : 6 HEURES
	COEFFICIENT : 3

Renseignements complémentaires:

- la cote de niveau NGF du fil d'eau du regard EU 01 sera à - 1.00 m par rapport au niveau NGF du plancher de la salle de réunion.

- la pente des différents tronçons doit être comprise entre 1 et 2 %.

ETUDE N° 3

SITUATION : Vous êtes chargé de définir le raccordement du réseau EU du projet.

ACTIVITES : Calcul du fil d'eau des regards du réseau EU.

ON DONNE :

- le dossier de base
- des renseignements complémentaires ci-contre
- le document réponse DR 3

ON DEMANDE :

1. A partir du fil d'eau du regard RV rep0241, calculer le fil d'eau du regard RV 0240a puis du regard EU 02
2. Vérifier une pente d'écoulement
 - 2.1 A l'aide des renseignements ci-contre, calculer l'altitude du fil d'eau du regard EU01
 - 2.2 Vérifier la pente entre les regards EU 02 et EU 01
 - 2.3 Conclure si la pente est acceptable

ON EXIGE :

- les résultats exacts
- une présentation soignée et claire

DE 4

Projet: création de vestiaires			
B.E.P. des Techniques de l'Architecture et de l'Habitat		EPREUVE EP2	Activité 2
SESSION 2009	DUREE: 6 heures	COEFFICIENT: 3	DOCUMENT ETUDES